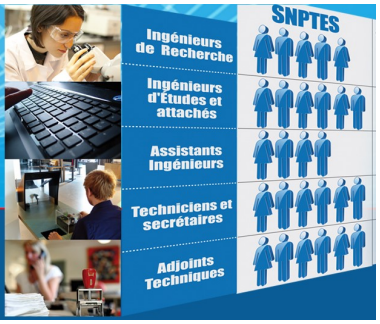
Université de Paris

Scrutin du 3 décembre 2019

PROFESSION DE FOI

Election des représentants des personnels Au Comité Technique (CT)



Le SNPTES soutient les Personnels Techniques, Administratifs et des Bibliothèques, Enseignants-Chercheurs, Chercheurs, titulaires et contractuels, qui consacrent leurs métiers aux missions de la recherche et de l'enseignement.

Il revendique son indépendance à l'égard de toute organisation ou mouvement politique. Il défend un syndicalisme actif sur le terrain visant à privilégier la défense des intérêts professionnels par la négociation.

Les réalités d'évolutions du paysage universitaire ne peuvent être ignorées.

Les élus SNPTES s'engagent et vous accompagnent face à ces transformations pour que nul ne reste sur le bord du chemin, que chacun trouve sa place.

Pour eux la création de l'université Paris et des facultés, doit renforcer les coopérations et optimiser l'existant. Elle doit apporter de véritables améliorations pour l'ensemble des personnels et pour un meilleur fonctionnement des services.

❖ ***LES ELUS SNPTES EXIGERONT :***

➢ **Des moyens humains, matériels et financiers**, pour un service public de qualité dans l'Université de Paris et dans ses facultés : **L'enchainement des réformes institutionnelles et leur complexité, les chantiers mis en œuvre pour la structuration de l'UP, la montée en puissance de la charge de travail, la pénurie de postes budgétaires, sont des préoccupations majeures pour la mise en place et la réussite de cette nouvelle université.**

➢ **Clarté sur le fonctionnement** des services centraux et leur articulation avec les facultés ;

➢ **Transparence sur la politique** des emplois et la gestion de l'ensemble des personnels au sein de l'université et des facultés : **Créer une " *cellule de veille* " pour les métiers fragilisés** par les restructurations à venir.

➢ **Respect des engagements** en manière de politique indemnitaire : Nous demandons l'alignement des primes, au meilleur disant, pour l'ensemble des personnels **avec rétroactivité à janvier 2020, date de la création de l'Université de Paris ;**

➢ **Respect des engagements** concernant les conditions de travail au sein de l'UP : Les restructurations des services centraux et facultaires**, doivent se faire dans des conditions de travail décentes et non dans un tourbillon de réformes menées au pas de charge, dans une ambiance caporaliste qui ne respecte en rien la sensibilité de l'ensemble des personnels ;**

➢ **Une présentation, au Conseil d'Administration, d'un bilan du CHSCT** sur la question des Risques Psychosociaux, en lien avec la construction de l'Université de Paris ;

➢ **La protection contre toutes les formes de pression et violence au travail** et une médecine de prévention efficace. **Nous demandons la création d'un comité de suivi social ;**

➢ **Le développement de l'action sociale**, notamment par une amélioration des aides financières et des aides au logement ;

➢ **La mise en place du télétravail** ;

➢ **Que les travaux à venir, sur les dispositifs de gestion du temps de travail,** permettent de répondre aux souhaits de nos collègues P5 de maintenir une badgeuse (outils de protection contre des dérives de surcharge de travail) et que soit ouverte une réflexion à ce sujet dans l'Université de Paris.

➢ **Une « charte » de vie pour l'établissement**, en matière d'Hygiène et de Sécurité et des conditions de travail,

SNPTES - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 01 48 84 08 62
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : http//www.snptes.fr

La volonté de négocier, la force de s'opposer !

➢ **La création d'une structure d'action sociale** permettant de créer et renforcer du lien entre les personnels des différents établissements Université, CNRS, INSERM et IPGP ;

➢ **Une « charte » de la mobilité et de l'accompagnement** des parcours professionnels, pour que les éventuels restructurations et regroupements à venir se fassent sans mobilité imposée au personnel.

➢ **L'accès à une formation permanente et continue adaptée** aux attentes de tous les personnels, tout au long de leur carrière.

❖ ***LES ELUS SNPTES S'OPPOSERONT AUX MESURES QUI VISENT A :***

➢ **Externaliser nos missions et nos métiers**, à supprimer des postes et à précariser l'emploi ;

➢ **Imposer des mobilités fonctionnelles** liées aux restructurations des services et des laboratoires et à mettre en concurrence des personnels entre eux ;

➢ **Augmenter le temps de travail**, au nom de mesures d'économies ;

➢ **Assujettir les agents** en donnant un pouvoir démesuré aux "managers" qui n'auront plus besoin de rendre compte de leurs décisions, devant des instances paritaires.

➢ **Revenir au Taylorisme dans le travail**, en cantonnant chacun dans une tâche élémentaire, répétitive et abêtissante. La robotisation humaine n'est pour aucune « bonne raison » admissible.

La construction de l'université et de ses facultés ne peut s'entendre dans un modèle qui privilégie la rupture de communication et la non participation des personnels aux décisions.

LE COMITE TECHNIQUE est consulté sur :

➢ L'organisation et le fonctionnement de l'établissement et des services ;
➢ La gestion des effectifs, des emplois et des compétences ;
➢ Les évolutions technologiques et de méthodes de travail et leur incidence sur les personnels ;
➢ La politique indemnitaire ;
➢ La politique de formation et d'insertion professionnelle ;
➢ L'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations ;
➢ L'action sociale, en faveur de tous les personnels ;
➢ Les questions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, en lien avec le CHSCT ;
➢ Le bilan social de l'établissement

« Pour un mieux vivre et mieux travailler ensemble »
Dans le respect des personnes
et le maintien des cadres légaux et professionnels qui sont les nôtres.

Prenez votre carrière en main, Votez et Faites voter SNPTES

Candidats SNPTES			
1- Danielle BAILBE	IR P7	11- Dominique MASSET	IE P7
2- Pierre THIBAULT	Tech P5	12- Christelle SIMASOTCHI	Tech P5
3- Yolène BELLAIR	ADT P7	13- Stéphane COLONGES	IR CNRS P7
4- Max PAISLEY	AI P5	14- Rose Anna MAUSSION	ADT P5
5- Elie RINGUET	Tech P7	15- Philippe DECORSE	IR P7
6- Sophie MARCHAND	IE P5	16- Tatiana REINE PRUDONT	ADJAENES P5
7- Pierre François QUENIN	IE P7	17- Marlène HANOOMIE	Tech P7
8- René LAI KUEN	AI P5	18- Celina SARRAZIN	Tech P5
9- Marie-Evelyne PINART	IE P7	19- Gilbert TO	ADT P7
10- Dadié AMAN	SAENES P5	20- Florence DELORT	IR P7

SNPTES - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 01 48 84 08 62
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : http//www.snptes.fr